

INFORMATIONS PRATIQUES

FEUX DE FORÊT Les prévenir et s'en protéger

1 feu sur 2 est la conséquence d'une imprudence

Ni feu ni barbecue
aux abords des forêts

Pas de cigarette
en forêt ni de mégot jeté
par la fenêtre de la voiture

Pas de travaux sources d'étincelles
les jours de risque d'incendie

Pas de combustible contre la maison
bois, fuel, butane...

Témoin d'un début d'incendie, je donne l'alerte
en localisant le feu avec précision

Je me confie dans ma maison
elle est mon meilleur abri

RESTEZ À L'ÉCOUTE DES CONSIGNES DES AUTORITÉS
Rendez-vous sur : feux-foret.gov.fr
#FeuxDeForet

INFORMATION : La Mairie sera fermée Du 3 au 7 Août 2020



Mairie de Doeuil sur le Mignon
11 Rue du Stade
17330 DOEUIL SUR LE MIGNON

EN CAS D'URGENCE

Monsieur Francis LAROCHE
06 42 86 81 33
Monsieur Dany GRELIER
06 14 96 19 12
Madame Nadia GRELIER
06 28 30 07 84
Monsieur Jacques TROUVAT
06 08 89 26 22

HORAIRES DE LA MAIRIE

LUNDI ET MERCREDI

LE VENDREDI



8H30 À 12H30 ET DE 13H00 À 17H00
8H30 À 12H30 ET DE 14H00 À 16H00



HORAIRES DE L'AGENCE POSTALE
DU LUNDI AU SAMEDI
DE 9H00 À 12H00



SOMMAIRE

- INFOS MUNICIPALES
- Élections Municipales
- Élection du Maire et des Adjoints
- Vote des Budgets
- Subventions Associations
- Conseil Municipal des Jeunes
- Élection du bureau de la CDC Vals de Saintonge
- Vigilance Citoyenne
- Protection Incendie
- Bornes de collecte
- Cyclad
- ENVIRONNEMENT
- Biodiversité
- Plantation de haies.
- Réunion Publique
- ALBUM PHOTOS
- MANIFESTATIONS
- INFOS PRATIQUES

ÉDITO

ANNÉE 2020 — N ° 1

JUILLET 2020



Le mot du Maire

Je pense que cette année 2020 restera dans les mémoires de tout le monde et pour longtemps !

L'arrivée du COVID-19 a profondément bouleversé la vie de tout le monde, même si notre région a été peu touchée force est de constater que notre population locale a fait preuve, pour une large majorité, de civisme pendant le confinement.

Nous devons tous rester vigilants, l'épidémie est moins virulente bien sûr mais de nombreux clusters

apparaissent un peu partout en France, **c'est pourquoi il est primordial de respecter les gestes barrières et de porter un masque dans tous les lieux clos ouverts au public.**

Après 2 ans d'interruption, l'édition de notre bulletin

municipal reprend ses droits et vous sera communiqué trois fois par an.

La rédaction du bulletin municipal sera assurée par Laurence CREMADES, Julie GIRARD et Nadia GRELIER.

Nous vous souhaitons une bonne lecture et n'oubliez pas :

COVID-19 Coronavirus

Pour se protéger et protéger les autres

• Évitez-vous soigneusement les mains

• Éternuez dans votre coude

• Utilisez un mouchoir jetable

• Ne serrez pas la main

• Si vous êtes malade, portez un masque chirurgical

Des questions sur le coronavirus ? **0 800 130 000** APPEL GRATUIT

En cas de sensation fébrile, de fièvre, de toux, de difficultés à respirer dans les 14 jours de retour d'une zone à risque, contactez le 15

INFOS MUNICIPALES

ÉLECTIONS MUNICIPALES

Les 11 candidats qui se sont présentés, ont été élus le 15 Mars dernier.

Le début de l'épidémie du coronavirus « Covid-19 » est certainement un des facteurs de la faible participation (57.09%).

Ce renouvellement a vu l'arrivée au sein du Conseil Municipal de Julie GIRARD et Yoan ARANA. Au nom de toute la population nous adressons tous nos remerciements à Pierrette GRELIER et Jean-Claude BARBAUD qui ont œuvré auprès du Conseil Municipal pendant de nombreuses années.

ÉLECTIONS DU MAIRE ET DES ADJOINTS

C'est le 28 Mai 2020 que le Conseil Municipal a élu Francis LAROCHE Maire, Nadia GRELIER 1ère Adjointe en charge du Conseil Municipal des Jeunes, suppléante à la CDC des Vals de Saintonge, représentante du SIEDS,

Dany GRELIER 2ème Adjoint en charge du personnel, de la commission liste électorale et Jacques TROUVAT 3ème Adjoint, en charge de la Biodiversité, représentant de la CDC auprès du Syndicat Mixte du Bassin versant de la Sèvre-Niortaise.

Mathieu BLAY : représentant auprès du Syndicat Départemental de la Voirie, Animateur de la commission des chemins

Yoan ARANA : représentant auprès du Syndicat Informatique, Animateur de la commission des bâtiments

Laurence CREMADES : représentante auprès du CNAS

Julie GIRARD : Animatrice de la commission des fêtes

Thierry COUTON : Animateur de la commission des finances

VOTE DES BUDGETS DE LA COMMUNE

Le Conseil Municipal a voté à l'unanimité les budgets 2020 comme suit :

Section de fonctionnement	En Recettes	} 372 453.69€
	En Dépenses	
Section d'Investissement	En Recettes	} 251 910.28€
	En Dépenses	

Vous noterez que bien sûr les budgets sont équilibrés en dépenses et recettes. Les investissements ci-après se feront sans avoir recours à l'emprunt :

- 1 350€ pour l'achat de chaises pour la salle de réunion
- 530€ pour l'achat d'une débroussailleuse
- 3 000€ pour l'achat d'un Jeu extérieur pour enfants au stade
- 6 000€ pour l'achat d'une citerne incendie à La Coudre
- 7 000€ pour la rénovation des vitraux de l'église
- 4 800€ pour des panneaux de signalisation routière

INFORMATIONS PRATIQUES

GÉOCACHING



Découvrez le Circuit de **DOEUIL sur le Mignon** ! Comment jouer :

Consultez : www.valsdesaintonge-sig.org/geocaching

Ou téléchargez le livret :

Géocaching en Vals de Saintonge

NOUVEAU PARCOURS 2018

2,8 km

DOEUIL SUR LE MIGNON

La commune de Doeuil sur le Mignon est située à la pointe nord du territoire des Vals de Saintonge, en marge du département des Deux-Sèvres. C'est sur cette commune que se trouve la source de la rivière le Mignon, d'où le nom de Doeuil sur le Mignon. La présence de ce cours d'eau a favorisé l'implantation de peupliers au centre du bourg. La commune bénéficie d'une aire de repos sur l'autoroute A10, faisant ainsi la première zone de services en entrant sur ce grand axe de communication depuis Saint-Jean d'Angély.

Départ parking du Stade. Circuit dans les rues du bourg et au bord du Mignon.



Piscine Loulay

Modalités Covid-19

Du 7 juillet au 30 août 2020



Rendez-vous **SUR RESERVATION**

en ligne ou **au 05 46 59 21 50**

du **mardi 7 juillet** au **dimanche 30 août 2020**

Ouvert 6j/7, entre 14h et 19h
(fermé le lundi)

Renseignements sur les modalités sur internet ou par téléphone lors de la réservation

MANIFESTATIONS

Cérémonie du 8 Mai 2020

En cette année particulière, le rassemblement de la population n'a pas eu lieu. Cependant une gerbe de fleurs a été déposée au Monument aux Morts.

En raison du COVID-19 la Saint-Jean et le 14 Juillet ont également été annulés.

→ La salle des fêtes et la salle de réunion restent fermées à la location durant le mois d'Août.



MANIFESTATIONS A VENIR

- 19 et 20 Septembre :** Journée du Patrimoine sur le thème de l'école
- Décembre :** Marché de Noël APE de Villeneuve la Comtesse
Spectacle de Noël organisé par le Foyer Rural avec le soutien de la municipalité et L'E.H.V.S

ATTENTION : les manifestations à venir sont maintenues sous réserve de l'évolution de la situation face au COVID-19

- 10 000€ pour la réhabilitation de l'ancienne Mairie en café associatif
- 50 000€ pour la rénovation de la charpente et couverture de l'ancienne Coop
- 80 000€ pour la Rue des Aires et 1 km de chemin calcaire

Par son vote des subventions le Conseil Municipal a une nouvelle fois voulu montrer son soutien aux associations locales.

ACCA	200 €
Foyer Rural.....	850 €
E.H.V.S.....	850 €
APE de Villeneuve la Comtesse.....	250 €
Les Mélodies du Bonheur	100 €
Chambre des Métiers.....	50 €

ÉLECTION DU CONSEIL MUNICIPAL DES JEUNES

Suite au COVID-19 et aux risques de contaminations encourus, l'élection du Conseil Municipal des Jeunes n'a pu avoir lieu comme prévu au mois de Mars. Si la situation le permet nous l'organiserons courant Septembre et comptons sur l'engagement de tous nos jeunes.



ÉLECTION DU BUREAU DE LA CDC Vals de Saintonge du 15 Juillet

Président : Jean-Claude GODINEAU

1ère Vice-Présidente : Annie PÉROCHON

Vice-Président Finances / RH : Gérard BIELKA

Vice-Présidente Économie : Françoise MENARD

Vice-Président Urbanisme : Julien GOURRAUD

Vice-Président Immobilier : Wilfried HAIRIE

Vice-Président Enfance / Éducation : Maurice PERRIER

Vice-Président Sport / Asso : Daniel LAGARDE

Vice-Président Cohésion Sociale : Didier BASCLE



Protection Incendie

Après la pose d'une borne incendie le 18 Novembre 2019, Rue des Écoles, nous poursuivons cette année notre programme d'aménagement recommandé par le SDIS 17 pour lutter efficacement pour la protection des biens et des personnes. Ainsi, le Conseil Municipal a décidé la mise en place d'une citerne incendie de 60 ou 120 m3 (en fonction de la réglementation) à La Coudre.



Vigilance Citoyenne

Face à la recrudescence des vols, le conseil municipal lors d'une réunion d'information pilotée par la gendarmerie a décidé d'organiser une réunion publique courant Septembre pour, si vous le souhaitez, mettre en place une convention dite « Vigilance citoyenne ».

Ces conventions sont signées par la sous-préfecture, la commune et la gendarmerie et elles permettent de renforcer les liens entre la population, et toutes les parties prenantes.

Nous espérons vous retrouver nombreux autour de ce projet dans les jours à venir.

Album photos des derniers mois

Départ à la Retraite de Bruno PEQUIN



Nous avons profité des animations organisées par le Conseil Municipal lors du 14 Juillet 2019, pour remercier et souhaiter une excellente retraite à Bruno PÉQUIN.

C'est après 16 années de bons et loyaux services que Bruno à fait valoir ses droits à la retraite.

Comme de coutume, le Conseil Municipal à remis à Bruno un joli cadeau et c'est sous les applaudissements de tous qu'il quitte cette fonction.

Profites bien des années à venir !

Bornes de collecte



Force est de constater qu'une partie des habitants sont irrespectueux et sans aucun sens civique, toutes les semaines nous sommes obligés de ramasser les déchets de certains.

Pourtant sur les bornes des 5 lieux de dépôts il a été placardé des affiches interdisant le dépôt aux pieds des bornes, **Rien n'y fait !**

A compter de ce jour, je déposerai systématiquement plainte à la gendarmerie pour dépôts sauvages de déchets et atteinte à l'environnement.

Je rappelle que ce qui n'est pas destiné à mettre dans les conteneurs ou ce qui ne rentre pas dans ces derniers, **c'est à vous d'aller les porter à la déchèterie.**

Le Maire.

Fabrication des sapins de Noël du 15 Décembre 2019

Réalisés par le Conseil Municipal des Jeunes accompagné de bénévoles



Inondation du 5 Mars 2020



Réunion Publique du 22 Janvier 2020



La crise sanitaire a perturbé le programme prévu mais certaines actions ont tout de même pu être menées. La Chambre d'agriculture, avec l'aide de Julie (stagiaire), finalise en ce moment le diagnostic des bords de champs et de chemins qui servira de base à la mise en place d'un programme d'actions durables d'aménagements et d'entretiens à l'échelle territoriale.

Le diagnostic du bocage réalisé en 2019 par l'OFB (Office Français de la Biodiversité), sera intégré au diagnostic en cours.

Ce travail vous sera présenté à l'automne pour établir avec vous le projet communal.

Les journées de sensibilisation et de formation sont reportées au printemps 2021.

Pourquoi s'intéresser aux bords de champs et de chemins ?

<http://www.agrifaune.fr/gtna/bords-de-champs/>

Dans des paysages agricoles de plus en plus uniformisés (agrandissement des parcelles, diminution du nombre de cultures), les bords de routes et de chemins peuvent devenir des zones favorables .



cyclad

Tous les déchets ont de l'avenir

CONDITIONS D'ACCÈS

- PRÉSENTEZ LA VIGNETTE CYCLAD OU UN JUSTIFICATIF DE DOMICILE
- PAS DE CONTACT PHYSIQUE
- PORT DU MASQUE CONSEILLÉ
- RESPECTEZ LES CONSIGNES DE L'AGENT
- RESPECTEZ 1 MÈTRE DE DISTANCE DE SÉCURITÉ
- PAS D'AIDE DE L'AGENT PAS DE PRÊT DE MATÉRIEL

LA DÉCHETTERIE FERME AUX HORAIRES HABITUELS

#RespectezNosAgents



Renseignements • 05 46 07 16 66 • facebook @Cyclad17 • cyclad.org

Du 16 mars au 30 septembre 2020

Lundi : FERMÉE
Mardi : 9h à 12h30 et de 14h à 18h
Mercredi : 9h à 12h30 et de 14h à 18h
Jeudi : 9h à 12h30 et de 14h à 18h
Vendredi : 9h à 12h30 et de 14h à 18h
Samedi : 9h à 12h30 et de 14h à 18h

Jours de ramassage pour la collecte :

Sacs jaunes : Le vendredi toutes les deux semaines

Sacs noirs : Tous les mercredis



INFOS DÉCHETS • COVID 19

QUE FAIRE DE NOS DÉCHETS VERTS ?

90kg
par habitant
2019

13 500t
déchets verts
réceptionnés dans les 24
déchettes de Cyclad

UNE RESSOURCE PLUTÔT QU'UN DÉCHET
Ces déchets verts sont compostés mais ils peuvent tout à fait rester dans votre jardin pour conserver sur place la richesse de la matière organique. C'est un gain de temps, un gain d'argent et un geste éco-responsable.

TROIS TECHNIQUES À APPLIQUER DÈS MAINTENANT



LE MULCHING

C'est laisser la tonte sur place. Elle va se décomposer naturellement et contribuer à nourrir le sol gratuitement. Il suffit de tondre sans le bac de ramassage et un peu plus souvent.



LE COMPOSTAGE

C'est la décomposition naturelle des déchets organiques par les micro-organismes. Déposez vos tontes progressivement dans le composteur (par couche de 10 cm) ou faites-les sécher à proximité pour alterner déchets de cuisine et tontes séchées. Elles apprécieront d'être mélangées avec du broyat de branches. Tous les autres déchets de jardin peuvent être déposés dans le composteur.



LE PAILLAGE

C'est recouvrir le sol avec des végétaux ou du broyat de branches. Il permet de réduire la pousse des mauvaises herbes, de protéger de la sécheresse et d'enrichir le sol. Vous pouvez déposer directement vos tontes au pied des plantations et des haies.

Comment broyer les petits branchages à la tondeuse ?

Étendre les déchets sur le sol et passer la tondeuse en surélevant les roues avant. Puis, avancer sur le tas en les baissant progressivement. Répéter l'opération. À effectuer quand le bois est vert 15 jours maxi après la taille.

DÉPÔTS SAUVAGES ET BRÛLAGE SONT INTERDITS



Les dépôts sauvages devant les déchetteries ou ailleurs sont interdits, l'amende peut s'élever jusqu'à 1500 euros d'amende : <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F31963>
Le brûlage des déchets verts à l'air libre est interdit. C'est dangereux pour au moins trois raisons : risques d'incendie, d'accidents de la circulation et pour la santé.



contact@cyclad.org • 05 46 07 16 66 • cyclad.org • @cyclad17

ENVIRONNEMENT

Biodiversité

Plantation des Haies

Le Samedi 21 Décembre 2019, une invitation à la plantation de haies a été lancée par M. Dany GRELIER et M. Thierry COUTON avec la participation de la Chambre d'Agriculture 17, de l'OFB et la commune. C'est une quarantaine de personnes qui ont répondu présentes.



Plantation des Haies du 23 Janvier 2020 avec les enfants du RPI de Doeuil sur le Mignon, Villeneuve la Comtesse, Saint Séverin et La Croix Comtesse



Informations et remise des boîtes à insectes le 15 Février 2020



Réunion Biodiversité du 22 Janvier 2020



NE LAISSEZ PAS LA BIODIVERSITE AU BORD DU CHEMIN

LE CONSEIL MUNICIPAL A LE PLAISIR DE VOUS INVITER A LA RÉUNION PUBLIQUE DU **MERCREDI 22 JANVIER 2020 À PARTIR DE 20H30.** A LA SALLE DES FÊTES

- Projet « Mon village espace de biodiversité »
- Projet « Agrifaune, Bords des champs, Bords de haies »

Avec la participation de :

Madame Sylvie HOUTE du CNRS de Chizé
Monsieur David GRANGER de l'OFB
Monsieur Eric CIROU de CA 17
Madame Martine GERON de CA 17
Du Conseil Municipal

